

OliviAnne ramène la nature en ville

SANDRINE BEAUPRÉ

En un an d'existence, la société salonnaise OliviAnne a déjà planté cinq micro-forêts. Elle vient d'obtenir le label "Entreprises engagées pour la Nature".

LE 18 NOVEMBRE DERNIER, la première micro-forêt de l'entreprise salonnaise OliviAnne était plantée dans le quartier de la Monaque.

Depuis, la société créée en janvier 2022 par Anne Desmaison s'est bien développée. "Pour la première année, mon objectif était de créer trois micro-forêts, il y en a eu finalement cinq". Résultat : un chiffre d'affaires de 85 000€ contre les 32 000€ espérés. "Je suis vraiment ravie que ce concept attire les clients". Inspirée de la méthode japonaise Miyawaki, cette méthode de micro-forêt remet l'arbre au centre de tout pour créer des îlots de fraîcheur et d'ombre dans des villes de plus en plus en surchauffe.

"L'objectif est aussi défavoriser l'infiltration des eaux de pluie pour empêcher les inondations, créer des réserves de biodiversité et reconnecter les gens à la nature", détaille la Salonnaise. A Salon justement, la micro-forêt 205m² de financée par Biotech Dental commence à sortir de terre. "Les genêts font désormais 1m30 de haut et on voit que d'autres espèces s'épaississent". Au total, ce sont 605 plants de 26 variétés différentes, toutes locales, qui ont été plantés. Depuis cette première micro-forêt, quatre autres ont vu le jour, à Pont-Saint-Esprit, et à Montpellier. "Sur 215m², 615 végétaux ont été plantés en plein coeur d'une cité

emblématique de la ville", précise Anne Desmaison.

Et c'est dans une autre grande ville, Marseille cette fois, qu'un nouveau projet devrait voir le jour pour l'entreprise salonnaise. Cette fois, Anne Desmaison va y créer un toit végétalisé de 30m². "Après les premiers retours de clients, je me suis rapidement dit qu'il fallait proposer autre chose, d'où le toit végétalisé".

Ce sont aussi des haies fruitières que propose l'entreprise. "Un bailleur social vient dépasser commande pour une haie fruitière de 27m linéaires à Manosque", note la cheffe d'entreprise, qui n'est désormais plus seule. "Florence Jean-Bedoch m'a rejointe dans l'aventure. Comme elle est coach pour des dirigeants souhaitant aller vers plus de transition écologique, c'était logique de nous associer". Anne Desmaison a elle-même eu une autre vie professionnelle avant de se lancer dans l'aventure de la micro-forêt. "Pendant 25 ans, j'ai travaillé comme architecte informatique. Mais ça manquait de sens. J'avais besoin de quelque chose de concret. Alors, au départ je me suis dit que j'allais reboiser les massifs forestiers ayant subi des incendies. Mais face à de nombreux propriétaires terriens différents, je ne me suis pas sentie les épaules assez larges. Découvrir la méthode japonaise Miyawaki a été une révélation. Depuis, je m'épanouis pleinement dans ce nouveau métier".

"20 000€ POUR 200M²"



Anne Desmaison a été rejointe par Florence Jean-Bedoch.

Un nouveau métier dans lequel Anne Desmaison intervient de A à Z. "Pour les micro-forêts par exemple, on se charge de sélectionner les terrains, d'analyser et de préparer les sols, puis on participe à la plantation avec la population et enfin on participe aux premiers désherbages. L'avantage de ces micro-forêts, c'est qu'au bout de trois ans, il n'y a plus aucun entretien nécessaire. Arrosage et désherbage sont inutiles, puisque ce sont des variétés locales qui ont été sélectionnées, donc elles auraient pu pousser naturellement, sans l'intervention humaine".

A noter, une micro-forêt d'environ 200m² est un projet à 20 000€. Il faut compter 30 000€ pour un projet de 500m² et 40 000€ pour une surface de 1 000m². "Au final c'est une solution pas très excessive pour sauver la Provence", estime Anne Desmaison, qui a d'ailleurs obtenu le label "Entreprises engagées pour la nature" remis par l'Office français de la Biodiversité. "C'est une belle reconnaissance", dit la Salonnaise qui entend poursuivre sa mission partout en France.



■

